

**DELIBERATION DU DIRECTOIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT ACCEPTATION D'UN DON DE LA FONDATION BENOIT**

Membres présents : Mathias BERNARD (Président UCA) ; Sophie COMMEREUC (Clermont Auvergne INP) ; Patrice MALFREYT (Institut des sciences) ; Pierre MATHIEU (Institut des Lettres Langues Sciences humaines et sociales) ; Christine BERTRAND (Institut Droit Economie Management) ; Jean-Marc LOBACCARO (Institut Sciences de la vie santé agronomie environnement) ; Aurélie GOUSSET (Première VP) ; Mathilde BONNET (VP Recherche) ; François MARTIN (VP Formation) ; Lylien HUBIN (VP Etudiant).

Absents, excusés : Éric AGBESSI (Institut de technologie) ; Sophie MOMEGE (Présidente du Club des entreprises de l'UCA).

Membres avec voix consultative : David ZUROWSKI (Directeur Général des Services UCA) ; Marilyne DOUTRE (représentant le Directeur de l'ENSACF).

Invités permanents : Bérangère FARGES (Directrice du Cabinet de la Présidence) ; Jérôme NORMAND (Chef du Cabinet de la Présidence).

LE DIRECTOIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 15 JUIN 2026,

Vu le code de l'Education ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'UCA n°2024-05-31-05 du 31 mai 2024 ;

PRESENTATION DU PROJET

La Fondation Benoit souhaite effectuer un don de 40 000 euros à l'UMR 1107 Équipe Pr DALLEL, afin de soutenir les recherches scientifiques et médicales menées sur les maladies neurologiques par cette unité de recherche.

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'accepter le don de la Fondation Benoit d'un montant de 40 000 euros, en soutien aux travaux de recherche menés par l'UMR 1107 Neuro-DOL INSERM/UCA.

Membres en exercice : 12

Votes : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Pour le Président, par délégation, le Directeur
Général des Services
David ZUROWSKI



Le 17 juin 2026